



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



06183246

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire Christian QUIEVY à Antoing,
commune de Tournai, le 14 novembre 2006
Greffe 29 NOV. 2006

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/12/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **RULO**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Chaussée d'Audenarde, 82 à 7742 Hérinnes

N° d'entreprise : 0454294253

Objet de l'acte : **Augmentation de capital**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire Christian QUIEVY à Antoing, le quatorze novembre deux mille six, il résulte que l'assemblée générale des actionnaires de la SA "RULO", ayant son siège social à 7742 Hérinnes, chaussée d'Audenarde, numéro 82 a décidé d'augmenter le capital à concurrence de 300 000,00 euro pour le porter à 1.300.000,00 euros par émission de 300 actions nouvelles sans mention de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées en espèces

Pour extrait analytique conforme, déposé avec une expédition de l'acte et la coordination des statuts

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature